

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA
Code fiscale : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

N° 174 /2025

Conformement aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel °15/247 Du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences des capacités minimales N°122/2025 Relatif à la réalisation d'un collège base 04/200 à Hassi morra Hassi Bahbah Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement à :

Lots n° :	Entreprises Retenues	Offre proposée En TTC	Delai (Mois)	CRITERE DE CHOIX
Lot1 : bloc pédagogique +bloc administratif +bloc sanitaire +clôture extérieur	CHOUHA LAKHDAR NIF 1831726005851940 0000	Montant de l'offre 173.371.207.10 Montant Corrigé 173.367.315.80	06	Moins disant qualifié
Lot 2 : logements de fonction	Infructueux (Aucune offre n'a été qualifiée techniquement)			
Lot 3 : Demi pension type 200 rations.+ amphi	Infructueux (Aucune offre n'a été qualifiée techniquement)			

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante, dispose d'un délai de 10 JOURS à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de wilaya, les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

Le Directeur